

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON

Concours d'entrée

Rapport 2011

Lettres et sciences humaines

ENS

ENS de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

www.ens-lyon.fr

UNIVERSITÉ DE LYON

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

Série Sciences économiques et sociales

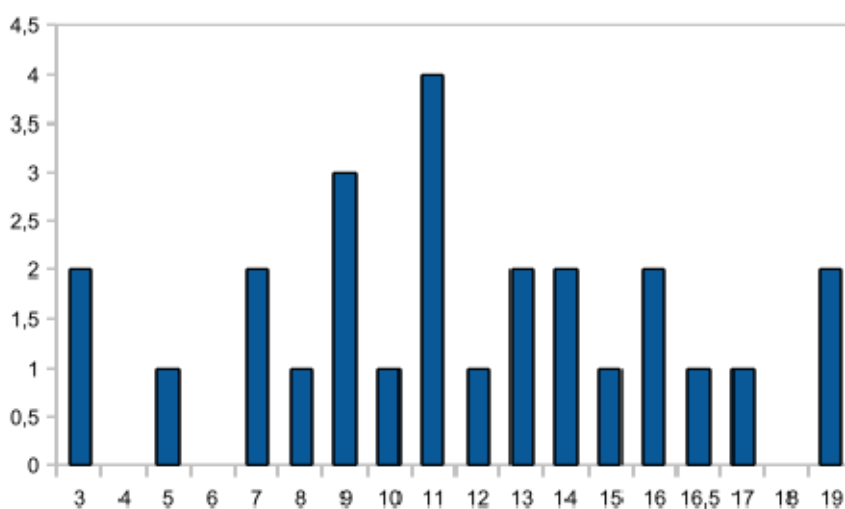
Écrit

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

Oral

Économie

Le jury a auditionné cette année 33 candidats, soit sept de plus que l'an dernier (26). Cette augmentation trouve son explication dans le calendrier des admissions des Ecoles Normales Supérieures puisque cette année, les épreuves d'admission débutaient à Lyon avant la publication des résultats des autres établissements. Les notes délivrées se sont échelonnées de 3/20 à 18/20 (note obtenue par deux candidats), avec une moyenne de 11,84 (en légère augmentation) et un écart type de 4, en légère diminution. Neuf candidats ont obtenu 15 et plus, ce qui est un excellent résultat, et donne une proportion sensiblement inchangée par rapport à l'an dernier. La répartition des notes est reportée dans le graphique ce-



dessous.

L'épreuve est fondée sur un entretien de trente minutes entre le (la) candidat(e) et les deux membres du jury. Il est demandé au (à la) candidat(e) d'effectuer une présentation dont la durée est limitée à vingt minutes à partir d'un dossier tiré au sort. Pour autant, la durée de l'exposé n'est pas, en elle-même, un critère d'évaluation essentiel. Cet exposé est suivi d'un jeu de questions-réponses de dix minutes. Les candidats ont fait preuve d'une bonne gestion du temps, à quelques exceptions près de la part de candidats qui n'avaient pas assez de matière pour un exposé suffisamment long. L'essentiel des différences de notes est donc attribuable au contenu des exposés et des réponses lors de l'entretien.

Comme l'an passé, le jury tient à souligner avec satisfaction que la grande majorité des présentations ont manifesté un effort de structuration de la pensée avec un plan explicite et un effort d'équilibre entre les parties traitées. De même, la demande du jury de proposer des intitulés de partie, section, ou paragraphe résumant les problématiques développées et faisant apparaître clairement des clivages fondamentaux semble avoir été comprise de la quasi-totalité des candidats. Un effort notable d'articulation des parties de l'exposé entre elles est à relever. Enfin, dans l'ensemble, les candidats font preuve d'une aisance à l'oral, ce qui facilite grandement l'écoute des exposés et la discussion avec le jury.

Les dossiers proposés et tirés par les candidats relevaient tous du programme de préparation au concours pour cette épreuve et balayent les grands thèmes de la macro-économie et de la micro-économie. La présence dans les dossiers de nombreux documents chiffrés permet aux candidats d'étoffer leurs exposés. En revanche, de nombreux candidats ne prennent pas la peine de prendre de la distance sur ces documents et ne font pas l'effort de les lier aux contributions théoriques qui permettent de les éclairer. Le jury rappelle donc que les documents sont une aide proposée aux candidats mais qu'ils ne sont ni tenus de les utiliser tous, ni censés faire reposer l'ensemble des éléments de l'exposé sur les seuls documents. Les meilleurs candidats sont ceux qui ont réussi à s'appuyer sur les documents tout en apportant des éléments théoriques ou empiriques qui les complètent et les éclairent. Cet effort doit être un souci constant afin de ne pas limiter l'épreuve à commentaire de documents.

De la même manière, sauf si le sujet proposé y invite explicitement, les exposés purement théoriques ne répondent pas aux attentes du jury. Ce dernier attend des candidats qu'ils démontrent une capacité à comprendre les éléments théoriques du programme, et à les mobiliser pour analyser un problème économique qui possède un ancrage dans la réalité. Cette année encore, le jury ne peut que conseiller aux candidats de lire attentivement les rapports du Conseil d'Analyse Économique (<http://www.cae.gouv.fr/>) qui illustrent parfaitement l'approche attendue dans les exposés : une analyse claire des problèmes économiques observés à l'aide des éléments théoriques disponibles, c'est à dire pour les candidats au concours, ceux du programme.

La méconnaissance de certains grands auteurs et débats historiques de la pensée économique (débats qui n'ont rien perdu de leur actualité) reste l'un des points faibles de nombre de candidats. Il en est de même pour certains concepts clefs à la base de l'économie moderne et qui semblent mal assimilés. L'épreuve exige en outre des candidats une certaine connaissance de la société qu'ils décrivent : cela pourrait par exemple permettre d'éviter des affirmations un peu rapides sur l'importance du système d'allocations en France qui lève les freins à la constitution d'une épargne suffisante de la part de tous les ménages. Le jury ne saurait donc que trop conseiller aux candidats de s'aventurer sur des terrains qu'ils savent mal maîtrisés. En effet, la seconde partie de l'épreuve constituée d'une séance de questions/réponses s'appuie en grande partie sur le contenu de la présentation. Toute approximation suscite donc presque systématiquement des demandes d'éclaircissements de la part du jury. Cette seconde partie, qui vise à évaluer la qualité du raisonnement économique, permet aussi parfois aux candidats de corriger des erreurs qu'ils auraient pu commettre et de récupérer quelques points perdus au passage.

Bibliographie indicative :

- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, Politique économique, De Boeck, 2004
Olivier Blanchard et Daniel Cohen, Macroéconomie, Pearson, 4^{ème} Ed., 2007.
Pierre Cahuc et André Zylberberg, Le chômage : fatalité ou nécessité ?, Flammarion, 2004
Pierre Cahuc et André Zylberberg, La microéconomie du marché du travail, La découverte, 2003
Daniel Cohen, Les infortunes de la postérité. – Julliard, 2002.
Daniel Cohen, Richesse du monde, pauvreté des nations. - Flammarion , 1997
Jean Gabszewicz., La concurrence imparfaite, La Découverte , 1994
Roger Guesnerie, L'économie de marché, collection Dominos, Flammarion, 1996.
Edmond Malinvaud, Voies de la recherche macroéconomique, Odile Jacob, 1991.
Pierre Picard, Microéconomie, tome 1, 6e édition, Montchrestien, 2002.
Pierre Picard et Bruno Jullien, Microéconomie, tome 2, 3e édition, Montchrestien, 2002
Karl Popper, La logique de la découverte scientifique (Traduit de la 5e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux). Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.
Charles Prou et Bernard Walliser, La science économique, Editions du Seuil, 1988.
Bernard Salanié, L'économie sans tabou, Le Pommier, 2004.
Bernard Salanié, Microéconomie : les défaillances du marché, Economica, 1998
Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh, Principes d'économie moderne, De Boeck, 2004.
Jean Tirole, Théorie de l'organisation industrielle, tome 1, Economica , 1993
Jean Tirole, Théorie de l'organisation industrielle, tome 2, Economica , 1995
Hal R. Varian, Introduction à la microéconomie, De Boeck, 2002
Charles Wyplosz et Michael Burda, Macroéconomie, Une perspective européenne, De Boeck, 4^{ème} Ed., 2006.

Sociologie

Le jury a entendu pour cette session 33 candidats, et a attribué des notes s'échelonnant entre 05/20 et 19/20, avec une moyenne de 12,76 et un écart type de 4,46. 15 candidats ont obtenu 15 ou plus, répartition qui témoigne de la bonne qualité générale des prestations. Les notes se répartissent comme suit :

05/20 : 2 candidats ; 06/20 : 1 candidat ; 07/20 : 3 candidats ; 08/20 : 3 candidats ; 09/20 : 1 candidat ; 10/20 : 2 candidats ; 12/20 : 1 candidat ; 13/20 : 3 candidats ; 14/20 : 2 candidats ; 15/20 : 4 candidats ; 16/20 : 1 candidat ; 17/20 : 5 candidats ; 18/20 : 4 candidats ; 19/20 : 1 candidat

Pour la deuxième année consécutive, l'épreuve consistait en un dossier composé de plusieurs documents. Le choix a été fait cette année de davantage diversifier les documents soumis à l'analyse : tableaux statistiques, graphiques, mais aussi extraits d'entretiens, extraits d'ouvrages théoriques classiques ou d'enquêtes empiriques récentes, etc... Les dossiers étaient en moyenne composés de deux à quatre documents, le nombre variant selon leur difficulté et la longueur des extraits proposés. Les thèmes abordés par les dossiers embrassaient l'ensemble du programme, et même si l'intitulé du dossier pouvait surprendre, il était toujours possible de le rattacher à un pan du programme.

A partir de tels dossiers, il est attendu du candidat qu'il parvienne à élaborer une problématique. Si celle-ci est parfois indiquée dans le libellé du dossier, il revient au candidat de la formuler et d'en montrer la pertinence. On attend de l'exposé qu'il se distingue d'une simple paraphrase linéaire des documents (« dans le document 1, on voit que... »). L'exposé attendu doit être construit, avec une introduction, des parties articulées logiquement, et une conclusion. Les sources des documents (toujours indiquées) doivent être données dans l'exposé, au moins dans l'introduction.

La difficulté de l'exercice réside dans la nécessité de combiner lecture des documents, et mobilisation de connaissances extérieures. Le candidat doit citer les documents précisément, ne pas hésiter à relever tel ou tel chiffre, telle ou telle phrase, tout en articulant les documents entre eux (si un dossier est composé de quatre documents, c'est qu'a priori, chacun d'entre eux a un intérêt) et en enrichissant le propos par ses connaissances. Ainsi, le candidat doit opérer un va-et-vient entre les documents, qui lui fournissent à la fois des hypothèses et des exemples, et ses connaissances sur le thème proposé, qui permettent de compléter et élargir le propos. Le candidat, s'il le juge, ne doit pas hésiter à nuancer, critiquer les documents proposés. Il a également été très apprécié d'entendre des développements méthodologiques appropriés sur les techniques d'enquêtes utilisées.

Outre des erreurs de lecture de tableaux préjudiciables qui ont pu mener à des contre-sens complets sur un document, les « mauvaises » notes sont dues le plus souvent à des jugements de valeur péremptaires parfois désarçonnants (sur les pratiques culturelles des ouvriers, par exemple, ou sur les explications des orientations scolaires différenciées selon le sexe, pour ne citer que les plus marquantes).

L'épreuve dure une demie heure, l'exposé des candidats étant suivi de questions. Les candidats, sauf rare exception, ont bien maîtrisé leur temps de parole, l'exposé devant durer entre un quart d'heure et vingt minutes. Les questions, on le rappelle, ne sont pas des pièges : elles permettent de corriger des inexactitudes, de compléter les références, de revenir sur des points oubliés, ou en cas d'exposés excellents, de pousser la réflexion encore plus loin.

Géographie

Le jury cette année a entendu cinq candidats. Les prestations ont été de relativement bon niveau, sans erreur majeure et le jury a apprécié le souci des candidats de proposer des plans construits et argumentés, avec des problématiques explicites. Le jury a noté les prestations entre 9 et 16 sur 20. Les cartes données cette année sont toutes des éditions récentes : Morteau (1/50000^e), Forêt de Rambouillet (1/25000^e), Saint Briec (1/25000^e), Castellane (1/25000^e), Mantes la Jolie (1/25000^e). Elles sont accompagnées de documents de nature diverse : données statistiques, graphes, extraits de sites internet, cartes, photographies – la liste n'étant pas exhaustive.

Le jury tient néanmoins à rappeler des éléments de bon sens. Regarder régulièrement le jury est une nécessité – trop de candidats tournant le dos durant une bonne partie, voire la totalité, de l'exposé. La localisation correcte et pertinente de la carte est un élément indispensable : un candidat a omis de parler des Alpes sur la carte de Castellane. Le

jury met aussi en garde contre l'emploi, abusif ou à mauvais escient, des termes et des notions de la géographie qui sert souvent à cacher le manque d'analyse fine des éléments de la carte. De bonnes définitions de termes, appuyées sur les éléments de la carte seront bien davantage valorisés.

Le jury attend par ailleurs des candidats de la filière SES une connaissance des chiffres clés (ou au moins d'ordres de grandeur) et des dimensions spatiales des structures économiques françaises : part des actifs employés dans les grands secteurs, processus de déconcentration des activités économiques d'une région à l'autre, par exemple. Les documents annexes qui ont été fournis donnaient souvent des éléments statistiques (économiques ou démographiques) sur l'espace représenté sur la carte. Bien utilisés, ils permettent de mettre en perspective le fonctionnement concret de l'espace – par exemple, par la quantification des phénomènes frontaliers sur la carte de Morteau, ou la part de l'emploi dans l'automobile dans l'ouest de l'Île de France (carte de Rambouillet).

Histoire contemporaine

Le jury a entendu cette année 26 exposés (soit 5 de plus qu'en 2010 et 10 de plus qu'en 2009) qui ont été notés de 04/20 à 18/20. Cette session 2011 a été l'occasion d'entendre de très bonnes prestations, organisées, informées, vivantes, agréables à écouter. En revanche, certain-e-s candidat-e-s pourraient améliorer leur expression orale : trop d'hésitations, de notes lues sans regarder le jury, de phrases incomplètes.

Le temps de parole toujours fixé à 20 minutes a été globalement respecté, mais trop souvent au prix de dernières parties embryonnaires voire inexistantes. Le jury ayant choisi de poser des sujets portant sur la longue durée, les années 1950-1990 sont presque toujours sacrifiées. Par ailleurs, l'ensemble des prestations est jugé cette année plutôt décevant. La quasi-totalité des candidat-e-s a choisi un sujet sur la France, or le classicisme des questions posées a pourtant semblé dérouter beaucoup d'entre eux. Trop de candidat-e-s ont montré des connaissances extrêmement fragiles tant en histoire politique, économique que sociale. Des leçons particulièrement indigestes ont été consacrées aux débuts de la III^e République, à l'école ou à la famille dans la société française. Les candidats pourraient nettement améliorer leurs leçons en réfléchissant plus précisément aux termes du sujet et en donnant en introduction des définitions claires : qu'est-ce que l'Etat (sans oublier qui sont ses représentants), comment périodiser les « Sixties », que recouvre la notion de « classes moyennes » ?

Dans les développements, les analyses à l'intérieur même des grandes parties le plus souvent chronologiques (ce qui est tout à fait justifié) sont trop peu organisées. Une impression « fourre tout » se dégage ainsi de certaines prestations. Le jury tient également à souligner que les grandes ruptures politiques (fin de la Seconde Guerre mondiale, naissance de la Ve République etc.) ne sont pas pertinentes sur tous les sujets. Ainsi sur « Consommer en France de la Belle époque aux années 1970 », une coupure en 1949, date de la fin du rationnement, aurait été plus judicieuse qu'en 1945. Sur les sujets d'histoire sociale, les candidat-e-s oublient presque systématiquement d'aborder les questions liées à l'histoire de l'intime, des sexualités, de la vie privée en général, pourtant désormais bien balisées par l'historiographie. La loi Neuwirth ou le Planning familial ne semblent ainsi ne pas être des réalités des années soixante, et le mariage la seule possibilité de fonder une famille. Comme chaque année, le jury déplore aussi le manque de données chiffrées, même approximatives, et certaines confusions assez étonnantes pour des candidats en Sciences économiques et sociales, par exemple entre taux de natalité et taux de fécondité. Les exemples concrets, les acteurs et actrices de l'histoire, sont également trop peu présents dans les exposés, comme chaque année. Enfin, le jury regrette des réponses souvent maladroitement et imprécises aux questions posées, qui ne visent nullement à déstabiliser le candidat-e mais à lui permettre d'améliorer sa prestation.

Langues vivantes

Allemand

Le jury a entendu cette année cinq candidats en explication de texte contemporain hors programme. Les exposés ont obtenu des notes allant de 05 à 16/20, la note la plus basse étant due à un contresens sur le texte et des parties hors-sujet dans le commentaire.

Les textes proposés étaient des articles ou extraits d'articles de presse datant de moins d'un an et tirés de la presse quotidienne et hebdomadaire allemande (cette année : *Süddeutsche Zeitung*, *Der Spiegel*, *Die Zeit*). Les sujets abordés dans ces articles couvraient un large spectre de civilisation contemporaine, allant de l'actualité politique (politique de la chancelière fédérale, sortie du nucléaire, montée de l'écologie politique, affaire zu Guttenberg) à des sujets de société (système universitaire, fonctionnement de la justice, contrôle de l'Internet).

L'épreuve dure une demi-heure, et se déroule en deux temps : une présentation du candidat, d'une durée de 20 minutes au maximum, au cours de laquelle il est attendu qu'il lise quelques lignes du texte proposé, qu'il fasse une analyse du texte et qu'il en propose un commentaire. Le candidat n'est pas obligé de commencer par la lecture, mais il est tout de même préférable que celle-ci ait lieu avant le début du développement proprement dit. Il est libre de lire le passage de son choix, mais il semble judicieux d'anticiper l'analyse dès le début de l'épreuve en faisant choix d'un passage caractéristique, particulièrement pertinent ou particulièrement problématique du texte, afin que cette lecture devienne plus qu'un exercice d'oral, mais déjà une entrée en matière. Le jury a ainsi pu apprécier des lectures bien enchâssées dans l'introduction, et qui indiquaient une bonne compréhension des enjeux du texte.

Pour cette première partie de l'épreuve, le jury n'attend pas de structuration type. Le candidat peut choisir de commencer par analyser le texte puis proposer son commentaire, ou au contraire de procéder de façon linéaire en dégagant les différents aspects du texte et en les commentant au fur et à mesure. Quelle que soit la méthode retenue, il est cependant essentiel que la présentation soit claire et structurée (introduction, développement, conclusion). L'introduction sera le lieu de rappeler des éléments contextuels nécessaires à la bonne compréhension du texte, ainsi que sa structuration, puis d'annoncer le « plan » ou bien la méthode retenue. L'essentiel reste de ne pas « perdre » le jury dans une présentation confuse, et surtout de bien distinguer les niveaux de discours (celui du journaliste, les éventuels propos rapportés par celui-ci, le commentaire personnel, les autres sources éventuelles). Ceci nécessite non seulement une bonne maîtrise de la rhétorique spécifique, mais aussi une bonne organisation des notes à partir desquelles parle le candidat.

Cette première partie d'épreuve est suivie d'un entretien avec le jury, d'une dizaine de minutes. Il n'est jamais destiné à déstabiliser le candidat, mais à l'amener à corriger, préciser ou nuancer un point de l'explication, ou encore à tenir compte d'un élément qu'il aurait négligé. Il peut être également l'occasion d'un dialogue avec le jury pour aller plus loin sur une piste de commentaire, établir des parallèles ou des différences. La capacité à interagir avec le jury (y compris, si le candidat craint d'avoir mal compris la question, en reformulant celle-ci ou en demandant une précision) ainsi que les éléments nouveaux apportés lors de l'entretien entrent bien entendu en compte pour l'évaluation globale de la prestation.

Le jury a pu apprécier cette année des présentations bien construites, souvent bien formulées, appuyées sur de solides connaissances. Il salue particulièrement le travail approfondi fourni par les candidats sur le lexique spécifique et le contexte contemporain. Il a particulièrement remarqué des analyses qui ne se contentaient pas de reprendre les éléments donnés par le texte mais les mettaient en perspective, les complétaient et les nuançaient à la lumière d'une connaissance précise de l'actualité.

Cependant, nous souhaitons souligner plusieurs points :

- les candidats doivent se familiariser avec la durée de l'épreuve tant du point de vue de la langue que de celui des contenus. Certaines prestations commencent très bien, avec un allemand solide et des points de commentaire intéressants, mais voient ensuite leur niveau de langue se dégrader progressivement et/ou se contentent de répéter encore et toujours les mêmes points, sans les *développer* (c'est-à-dire les enrichir, les nuancer, les mettre en perspective avec d'autres, etc.). De même, certains proposent dès le début des formulations complexes, d'un niveau de langue très élevé, mais ces formules sont justement de celles qui n'admettent pas d'être réemployées ensuite une quinzaine de fois en vingt minutes. Le jury conseille donc aux candidats de s'entraîner à « tenir » les 20 minutes d'exposé, en veillant tant à la correction grammaticale et à la variété lexicale qu'au déroulement régulier du fil argumentatif.

- s'il est nécessaire et tout à fait louable de mobiliser des connaissances extérieures (contexte politique ou économique, mais aussi, comme cela a été fait dans un très bon commentaire, des éléments théoriques issus des sciences humaines) au cours de l'exposé, cela ne doit pas devenir un étalage gratuit du travail de l'année. Il est notamment recommandé aux candidats de ne pas se laisser aller à citer des noms ou des événements qu'ils ne connaissent que superficiellement. Si par exemple on évoque les études PISA à l'appui d'un texte qui n'en parle pas, il est bon de pouvoir en définir au moins le principe au cours de l'entretien.

En tout état de cause, la sélection des connaissances doit s'opérer de façon judicieuse et surtout pertinente vis-à-vis du texte proposé. Il arrive par exemple souvent qu'un texte d'actualité nécessite certains rappels historiques qui remontent plus loin que le contexte immédiat. Ainsi, un texte apparemment anodin sur le harcèlement par internet en milieu scolaire appelait certes des considérations sur le problème de l'éducation ou sur la « police de l'Internet », mais amenait aussi à réfléchir sur la spécificité du système scolaire allemand et sa redéfinition après-guerre et dans les années 1960-1970.

- dans certains cas, des candidats sont allés jusqu'à plaquer purement et simplement sur le texte des éléments de commentaire sans aucun rapport avec celui-ci. Un texte consacré aux pratiques de notation dans les universités, qui pouvait déboucher sur une réflexion sur le contexte de concurrence dans le monde universitaire, le lien entre formation et emploi en Allemagne, ou permettait d'évoquer les nombreuses réformes du système universitaire allemand au cours des dix dernières années, a par exemple donné lieu à des développements sur l'école primaire et – puisque l'article citait le nom de zu Guttenberg – sur la crise de confiance de la population envers les hommes politiques. Cette façon de plaquer des contenus – qui correspondent peut-être à des thèmes vus en cours – sur un texte, se nomme hors-sujet, et pèse gravement sur l'évaluation de la prestation. Le jury tient donc à rappeler qu'il ne s'agit pas de survoler le texte, de le

classer dans telle ou telle thématique de cours et de « recycler » le cours en question. Les cours de préparation donnent au contraire de précieux points de repère et de solides connaissances qu'il faut utiliser avec discernement. Au moment de l'épreuve, il s'agit de lire très attentivement le texte, de l'analyser sérieusement et d'en dégager les enjeux réels, en convoquant les connaissances qui les éclairent, et uniquement celles-ci.

Malgré tout, ces remarques ne concernent que certains aspects des prestations entendues et ne dévalorisent en rien la préparation des candidats qui, répétons-le, ont impressionné le jury par leur sérieux.

Anglais

Nombre de candidat(e)s interrogé(e)s : **23**

Répartition des notes : 05/20 (2) ; 06/20 (2) ; 07/20 (4) ; 08/20 (1) ; 10/20 (1) ; 11/20 (2) ; 13/20 (3) ; 14/20 (3) ; 15/20 (1) ; 16/20 (2) ; 18/20 (2)

Moyenne de l'épreuve : **11,04** (écart type : 4,26)

Sources utilisées :

The Economist

The Financial Times

The Guardian

The Independent

The Sunday Independent (Ireland)

The International Herald Tribune

Lancaster New Era – Intelligencer Journal

The New York Times

The New Yorker

The Observer

Time Magazine

US News and World Report

MÉTHODE ET CONNAISSANCES

Cette épreuve orale d' « Analyse d'un Texte hors programme » dans la Série SES présente un format spécifique au Concours de l'ENS de Lyon, qu'il convient de rappeler ici brièvement.

Le candidat possède un temps de parole de 20 mn, pour introduire le texte, présenter la lecture d'un passage qu'il aura choisi, faire un résumé du texte et en proposer un commentaire, enfin conclure.

L'introduction présente la nature et la source du texte, le contextualise rapidement et évoque une problématisation en lien avec la ligne éditoriale du texte.

La lecture intervient plutôt en début de prestation, après une courte introduction. Il faut envisager une sélection d'une dizaine de lignes, afin que cet exercice puisse avoir un sens. Le choix du passage doit être motivé par le candidat, en lien avec la problématique du texte. Le jury tient à souligner que cet exercice ne peut pas s'improviser devant lui, comme cela a manifestement été le cas pour certains candidats ! Il faut y consacrer un peu de temps pendant l'heure de préparation, de façon à respecter le sens des segments de la phrase, à ne pas achopper sur l'accentuation de termes bien connus, ni sur la lecture des nombres, très fréquents dans des textes à portée économique. Plus généralement, on ne peut que conseiller un entraînement à la lecture à voix haute, tout au long de l'année, qui permettra d'améliorer la prestation et de se lancer en confiance devant le jury.

Le résumé ne doit en aucun cas se faire paragraphe par paragraphe. Certains candidats ont su, avec succès, regrouper plusieurs paragraphes dont ils ont dégagé les idées principales succinctement, évitant ainsi la paraphrase. Cette partie peut durer 5 à 6 minutes environ.

Le commentaire se voit consacrer le reste du temps, et doit s'articuler autour d'une problématique clairement définie et énoncée. Il convient de bien le distinguer du résumé. Le commentaire fait appel aux connaissances personnelles, notamment dans le champ de la sociologie et de l'économie, en lien avec l'actualité de l'année écoulée. L'annonce d'une structure et d'un plan clairs est de nature à faciliter l'écoute du jury et à mettre en valeur les idées du candidat ainsi que sa capacité à réfléchir sur un sujet donné. Car c'est bien là ce qui est attendu du candidat, et certains ont fait montre de bonnes connaissances culturelles, qu'ils ont su mobiliser à bon escient. En revanche, le jury a remarqué qu'il était peu

productif de consacrer une partie entière du commentaire à la question du « point de vue du journaliste » : cet aspect peut bien plus efficacement être intégré à l'une ou l'autre des parties.

La conclusion, enfin, ne doit pas être une redite du commentaire, encore moins un rappel de la méthode telle qu'elle a été comprise par le candidat !

Il s'agit de bien tenir le temps, à savoir 20 mn : trop souvent, l'exposé dans sa totalité n'a duré que 14 à 15 mn ; plus rarement, un ou deux candidats ont dépassé d'une ou deux minutes, alors même qu'ils tentaient de conclure hâtivement.

Le jury a été surpris de constater cette année que certains candidats se présentaient sans connaître le format de l'épreuve, et allaient même jusqu'à l'interroger à ce sujet !

Intervient ensuite un temps d'échange de 10 mn avec le jury, animé par des questions que ce dernier pose au candidat. Soulignons en premier lieu que les questions restent ouvertes et que le jury essaie d'engager une discussion. Le but est ainsi d'amener le candidat à préciser ou développer, éventuellement corriger son propos, mais jamais à mettre le candidat en difficulté. On attend toutefois quelques connaissances essentielles, fondamentales, sur la Grande-Bretagne, les États-Unis ou les événements d'actualité de l'année écoulée. Pour ne citer que cet exemple, il a paru surprenant de ne pas avoir entendu parler de « Wikileaks », terme qui était cité de façon allusive dans un texte et que le jury a invité la candidate à expliciter.

Les articles choisis relevaient de thèmes variés, portant sur l'économie, la politique et des sujets de société familiers aux candidats de la série Sciences économiques et sociales : le gouvernement de coalition britannique, l'économie américaine, la crise du logement aux États-Unis, les réformes dans l'éducation et la santé, Internet, les femmes dans le monde du travail, la préparation des Jeux Olympiques et les choix économiques et écologiques du gouvernement britannique, les prisonniers de Guantanamo, à titre d'exemples. Le jury a apprécié que la majorité des candidats fassent preuve de connaissances précises sur les sociétés britannique et américaine, voire sur l'histoire de ces sociétés et qu'ils soient au fait des grands événements de l'actualité politique de l'année écoulée. Les meilleurs candidats ont été capables non seulement de bien comprendre le texte proposé et sa thématique, mais aussi d'amorcer une discussion critique sur les questions auxquelles il se rapportait et sur l'argumentation qu'il développait.

Les questions sont véritablement une occasion pour le candidat de se saisir du point soulevé. Il faut donc qu'il s'efforce de développer sa réponse, en parvenant à mobiliser ses connaissances ; deux ou trois mots ne sauraient suffire. Le jury a remarqué que certains candidats prennent inutilement des risques en citant dans leur commentaire des expressions du texte, qu'ils s'avèrent par la suite incapables d'expliquer...

Une attention scrupuleuse au texte, à sa source, son titre, son sous-titre le cas échéant, et sa ligne éditoriale, ouvrent des pistes intéressantes pour le commentaire et permettent également d'avoir une bonne réactivité dans les questions. Il va de soi qu'une pratique régulière, tout au long de l'année, de la presse britannique et américaine est indispensable pour pouvoir analyser un article dans sa dimension propre de texte de presse.

COMMUNICATION ET ASPECT PRAGMATIQUE DE LA LANGUE ORALE

Le jury tient à féliciter les candidats de cette année pour leur comportement en général, et leur tenue, qui correspondaient au contexte formel d'un concours.

En ce qui concerne la forme des échanges avec le jury, il est recommandé aux candidats de veiller à s'exprimer de manière intelligible : cela suppose que l'articulation soit suffisamment précise, et que le volume sonore soit suffisamment élevé pour que le jury perçoive correctement, et sans effort, ce que dit le candidat. Il est par ailleurs essentiel d'établir un contact oculaire avec le jury, que ce soit pendant la partie du résumé ou lors de l'entretien. Malgré la tension bien compréhensible qu'ils peuvent éprouver pendant l'épreuve, les candidats doivent favoriser une communication vivante avec le jury et s'exprimer de manière posée, claire et contrôlée. Cela suppose une bonne gestion de ses notes, qui ne doivent pas être rédigées *in extenso*.

ANGLAIS ORAL

Pour des candidats dont l'anglais est la première langue vivante, des qualités linguistiques sont appréciées dans cette épreuve. À cet égard, le jury a observé que les niveaux d'expression des candidats étaient très hétérogènes. Quand certaines prestations ont été brillantes, dans un anglais qui permettait au candidat de s'exprimer avec aisance, pour d'autres la qualité de la langue a véritablement fait barrage à l'expression. Ceci était particulièrement marqué dans la partie « entretien », où de façon générale la prise de parole en anglais, moins contrôlée, fait apparaître des erreurs lexicales et grammaticales réitérées, des déplacements d'accents, des confusions entre phonèmes, ou encore des schémas rythmiques et intonatifs inadaptés, voire complètement monotones.

Accentuation et prononciation :

La nature même des textes choisis, et la section dans laquelle se présente le candidat, l'amènent inmanquablement à utiliser un vocabulaire spécifique. Le jury attend des candidats qu'ils maîtrisent la prononciation et l'accentuation de mots tels que : *economy, economic, money, crisis, private, assets, opportunities, idea, policy, bias, Britain, improve, firm, migrants, Senator, foreign*.

Il en est de même pour l'accentuation de mots fréquemment utilisés dans l'épreuve : *consider, represent, consequences, absence, develop*, qu'il faut s'entraîner à accentuer correctement.

Nous pouvons citer ici quelques termes dont la prononciation phonémique est souvent erronée : *focus, working, whole, women, allow, answer, opinion, effort* ; et rappeler que certaines règles phonologiques doivent être acquises, par exemple les mots en <-age> se prononcent /ɪdʒ/ et non /eɪdʒ/ : *encourage, advantage*.

Lexique :

Le jury a noté l'usage de constructions erronées, qui provenaient manifestement d'un calque du français, ce qui était parfois l'occasion de barbarismes : * *to resume* (pour « résumer »), **to impeach* (pour « empêcher ») ; **it's grave* (pour « c'est grave »), * *critic* (pour « une critique »), **interpretated* (pour « interprété »).

Grammaire et Syntaxe :

Ont posé problème les points suivants :

- le calque d'ordre syntaxique **the two last paragraphs, *I am agreed*
- l'usage des déterminants : *on * Internet, in *the everyday life*
- la complémentation verbale : * *are used to write, * are used to demonstrate*
- l'accord verbal avec « *there + be* » : *there * is three parts in this text*
- l'emploi des marques grammaticales : certaines sont escamotées, *this text is *extract from*, quand d'autres ne devraient pas ressortir *the *informations* (impossible avec un indénumérable), *try to * appears*
- certaines constructions prépositionnelles : confusion d'usage entre « *remind* » et « *remember* » : *we must* remind that ; he entered *in Brown University ; go *in a place ; *since one or two months*.

Rythme et intonation :

Pour finir, rappelons que l'anglais est une langue accentuelle, qui fait alterner des syllabes accentuées et des syllabes faibles. Ces phénomènes d'accentuation, au niveau des syllabes et des segments, se combinent avec une variété de schémas intonatifs dont il faut être conscient. Ainsi, la maîtrise du *fall-rise*, qui ne s'emploie pas en français, permet de maintenir le jury en attente d'une information à venir.

Une écoute régulière de médias anglophones, ainsi que des échanges avec des locuteurs natifs pourront permettre aux candidats d'améliorer l'efficacité de leur communication.

Sur tous les points évoqués ci-dessus, un travail régulier, mené sur toute l'année de préparation, permet indéniablement de progresser, et le jury a été attentif aux efforts manifestes de certains candidats qui savent se reprendre pour corriger une erreur, et qui ont acquis un vocabulaire spécifique riche.

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages de civilisation

Civilisation britannique

JOHN Peter & LURBE Pierre. *Civilisation britannique*. Hachette, 2010.

HIGGINS Michael (ed.), *The Cambridge Companion to Modern British Culture*, Cambridge University Press, 2010.

MORGAN Kenneth O., *The Oxford Illustrated History of Britain*, Oxford University Press, 2009.

Civilisation américaine

BIGSBY Christopher (ed.), *The Cambridge Companion to Modern American Culture*, Cambridge University Press, 2006.

PAUWELS Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Hachette, 2009.

Anglais oral

Ouvrages de référence :

DESCHAMPS Alain & Jean-Louis DUCHET, Jean-Michel FOURNIER, Michael O'NEIL. *English Phonology and Graphophonemics*. Paris/Gap, Ophrys, 2004.

GUIERRE, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris, Colin Longman, 1987.

HUART, Ruth. *Grammaire orale de l'anglais*. Paris, Ophrys, 2002.

ROACH Peter. *English Phonetics and Phonology*, Cambridge UP, 2001.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie :

JONES, Daniel. *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge, Cambridge University Press, 1998. (1 CD avec support sonore en anglais britannique et américain dans la dernière édition)

WELLS, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. London, Longman, 2000.

Pratique de l'oral :

Pour se tenir au courant de l'actualité politique en Grande-Bretagne, écouter des émissions sur la page suivante :

www.bbc.co.uk/radio4/programmes/genres/factual/politics/current

Pour se tenir au courant de l'actualité aux États-Unis, écouter des émissions sur la page suivante :

<http://www.npr.org/sections/news/>

Espagnol

Nombre de candidats interrogés : 6

Répartition des notes : 12 (1), 14 (2), 15 (1), 16 (1), 18 (1)

En ce qui concerne l'épreuve de langue vivante de la série SES, le jury a retenu des textes de presse relatifs à la société espagnole et latino-américaine portant sur la culture, l'économie et l'actualité politique récente. Les articles proviennent en majorité du journal espagnol *El País* à l'exception d'un texte extrait de la presse mexicaine *El Universal*. Dans l'ensemble, le jury a été agréablement surpris par les prestations de qualité des candidats, par leurs connaissances des faits d'actualité, ainsi que par la finesse de certaines analyses.

L'épreuve dont la préparation est d'1 heure et qui a une durée de 30 minutes dans son ensemble, comprend un résumé de l'article, la lecture d'un paragraphe du texte, un commentaire structuré, sans oublier l'entretien avec le jury. Nous avons pu constater, à ce sujet, que certains candidats qui avaient proposé une bonne analyse de l'article, se sont trouvés désarçonnés ensuite face aux questions posées par le jury et, inversement, que d'autres candidats ont pu, grâce à l'entretien, approfondir ou nuancer certains points du commentaire, ou encore se corriger sur le plan lexical et grammatical. Le jury a apprécié tout particulièrement le fait que les candidats annoncent clairement dans l'introduction les grands axes retenus pour l'analyse.

Nous avons été sensibles également aux efforts de prononciation des candidats, à la qualité de l'expression, en tenant compte du fait qu'il ne s'agissait pas ici de spécialistes. Du point de vue de la langue, les difficultés rencontrées le plus souvent par les candidats concernent l'accentuation, le genre des mots et le lexique de base nécessaire au commentaire de l'article. Citons quelques exemples de fautes récurrentes sur les termes suivants : « párrafo », « propuesta », « denuncia », « paradoja », « democracia », « dictadura », « policía ». En ce qui concerne la grammaire, les erreurs les plus fréquentes se retrouvent dans l'usage des prépositions simples ; la plupart des candidats ne prennent pas en considération l'emploi de la préposition « a » devant un complément d'objet direct de personne. C'est encore la distinction entre « ser » et « estar » qui n'est pas toujours bien assimilée. Rappelons que la tournure « Como si » en espagnol est toujours suivie du subjonctif imparfait. Par ailleurs, le jury a été satisfait de voir que les candidats avaient dans l'ensemble une bonne connaissance de la conjugaison espagnole et que les barbarismes verbaux étaient rares ; les deux fautes majeures concernant des verbes irréguliers.

Si nous considérons à présent l'analyse du texte, rappelons qu'il n'est pas inutile, en premier lieu, de s'interroger sur la nature de l'article, sur le contexte dans lequel il a été écrit, sur l'émetteur et le destinataire, ainsi que sur le ton du texte, ce qui permet une meilleure approche du document proposé. Les candidats doivent organiser de façon cohérente le commentaire à partir des grandes problématiques du texte ou des axes qu'ils ont préalablement définis, montrer une certaine distance critique à l'égard de celui-ci (afin d'éviter l'écueil de la paraphrase) et enrichir la lecture de l'article par leurs connaissances et leurs questionnements.

Nous terminerons en indiquant quelques orientations bibliographiques :

El país : <http://www.elpais.com>

Maurice Jacques, Serrano Carlos, *L'Espagne au XX^{ème} siècle*, Paris, Hachette, 1995, 253 p.

Vayssièrre Pierre, *L'Amérique Latine de 1890 à nos jours*, Paris, Hachette, 1996, 256 p.



ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lyon.fr>

rubrique « Admissions »

puis « Admission sur concours »

rubrique « Lettres et sciences humaines »

admission.concours@ens-lyon.fr

ISSN 0335-9409